

BPJEPS

Spécialité: animateur

Mention: Loisirs tous publics



Domaine de formation: 44069, 12578, 44067

Niveau visé: 4

CPF: 238249

LIEUX DE FORMATION

- Brignoles
- Toulon (IFFOL)

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

ROME : G 1202, G 1203Code certif info : 94573

• RNCP: 28557

Domaines métier : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs

• Diplôme d'État : décret 2016-527 du 27/4/2016 et 18/7/2016

CALENDRIER DE LA FORMATION

	BRIGNOLES	TOULON
Dates de la formation	7 février au 1 décembre 2022	17 janvier au 17 novembre 2022
Dates des réunions collectives	> à la mission locale 12 octobre 2021 - 13h 23 novembre 2021 - 16h 01 décembre 2021 09h30 15 décembre 2021 - 13h30	> à l'IFFOL 8 septembre 2021 - 13h30 23 septembre 2021 - 10h 4 octobre 2021 - 13h30 20 octobre 2021 - 9h00 9 novembre 2021 - 13h30 18 novembre 2021 - 13h30
Limite de dépôt de dossier	03 janvier 2022	22 novembre 2021
Dates des tests	6 et 7 janvier 2022	6 et 7 décembre 2021
Dates de la CAF	21 janvier 2022 – 10h > à la mission locale	16 décembre 2021 -10h > à l'IFFOL

Enseignement en centre de formation : 710 heures

• Stage en entreprise : 665 heures (des samedis et dimanches)

Durée totale de la formation : 1 375 heures

Du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

DELAI D'ACCES

• D'accès entre le premier contact et la date de démarrage

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Avoir 18 ans minimum
- Satisfaire aux épreuves d'admission et donner toutes les pièces demandées dans le dossier
- Être titulaire du PSC1, PSE 1, PSE 2, AFGSU, STT à jour
- Être titulaire d'une des qualifications suivantes : BAPAAT, CQP activités périscolaires, BAFA, BAFD, BAC PRO « service de proximité et vie locale », BAC PRO agricole, BP délivré par le ministère de l'Agriculture, BPIEPS









Formation financée par la Région SUD-PACA dans le cadre du programme régional de formations «filières statégiques», pour la période 2018-2022 avec le concours de l'Union Européenne et du Fonds Social Européen (FSE)

Ou justifier d'une expérience d'animateur auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 h

Effectif: 8 à 20 personnes

FINANCEMENT

- Coût de la formation : 6 922,50 €
- Des places financées par la région et le Fond social Européen sont disponibles sur cette formation, prendre contact avec votre conseiller du Pôle Emploi ou de la Mission Locale
- CPF: possibilité de financement, pour les salariés prendre contact avec le responsable RH et/ou consulter le solde du droit à la formation sur moncompteformation.gouv.

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

La formation permet d'acquérir les compétences pour :

- **UC 1**: encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC 2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3: conduire une action d'animation dans le champ du loisir tous publics et de direction d'accueil collectif de mineurs
- **UC 4 :** mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du loisir tous publics

Connaissance des publics, Environnement social de l'animation, Méthodologie de projets, Organisation et mise en place d'actions d'animation : expression, activités scientifiques et techniques, activités physiques et sportives, Gestion d'un groupe (médiation, gestion de conflits), Direction d'un ACM

MODALITÉS DE CERTIFICATION: Trois blocs de certification

- UC 1 et 2 : Production d'un document de 15 à 20 pages et un entretien de 40 minutes.

 Présentation et analyse du public, démarche pédagogique adaptée ainsi que la présentation des ressources et des contraintes du projet, la définition d'un objectif général, d'objectifs opérationnels, la présentation des différentes étapes du projet, son évaluation, la présentation de la thématique et des objectifs qui en découlent.
- UC 3 : Production d'un document suivi d'un entretien
 Présentation d'un document relatant l'expérience de direction reposant sur la réalisation d'un stage de 18 jours minimum + Entretien avec un jury de 45 min sur la base de ce document
- UC 4 : Évaluation en situation d'animation de 45 min à 60 min en présence d'un public de 6 personnes minimum. Soutenance orale de 45 min maximum dont 15 min maximum de présentation orale du candidat sur la base d'un document d'une dizaine de pages présentant le projet d'animation, le cycle d'animation, la progression et les méthodes pédagogiques utilisées et de la séance d'animation
- La commission d'admission en formation peut dispenser du passage de certains UC en fonction des diplômes et/ou des expériences du candidat.

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Salles de formation adaptées au travail individuel ou en groupe
- Salle informatique : 1 poste informatique par candidat
- Bureaux pour des entretiens individuels
- Cours Multi-supports numériques et imprimables
- Plateaux techniques avec matériels dédiés à l'animation

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS:

IFFOL – ESPACE MAURICE – 141, avenue Marcel Castié à Toulon 04 98 00 10 30 - secretariat.formation@laligue83.org

Règlementation ERP accessibilité aux personnes à mobilité réduite orientation et adaptation pédagogique possible tuteurée par la référente Handicap

#accessibleatous



